

# Charte de partenariat

entre CapAtlantique  
La Baule – Guérande Agglo  
et Saint-Nazaire Agglo  
La CARENE



/Saint-  
nazaire  
agglo



## Préambule

L'évolution rapide de nos sociétés et les réponses aux grands défis de ce début de siècle impliquent des démarches qui transcendent les limites administratives et géographiques et proposent une vision transversale des problématiques.

Si les démarches prospectives portées respectivement par Saint-Nazaire Agglo – La CARENE et par CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo visent à répondre à ces enjeux contemporains, il apparaît pertinent de rapprocher nos stratégies pour renforcer les cohérences territoriales et améliorer l'efficience de nos politiques publiques.

La signature d'une charte de partenariat marque notre réponse commune aux besoins et préoccupations quotidiennes des habitants, acteurs socio-économiques et visiteurs de nos territoires respectifs, replacés dans une trajectoire de développement durable et de transition écologique, énergétique, climatique.

A l'image des engagements inscrits dans nos schémas et documents cadre respectifs (Projet de Territoire, SCoT, Plans Climat Air Energie, Plan Local de l'Habitat, Plan de Déplacement, ...), nos politiques sont en résonance et visent des territoires plus responsables vis-à-vis des générations futures.

Les habitants et les entreprises de nos bassins de vie circulent, communiquent et échangent quotidiennement en raison de la proximité de nos territoires. Nos espaces naturels et nos trames vertes et bleues s'inscrivent de fait dans un continuum. Nos deux institutions ont, elles aussi, déjà échangé lors de l'élaboration des documents de planification régionaux et intercommunaux, par exemple dans le cadre de l'élaboration de nos Schémas de Cohérence Territoriale ou par notre réponse commune en amont de la concertation sur le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) porté par la Région Pays de la Loire. Demain nous devrions porter des enjeux communs pour répondre aux priorités de la COP Régionale.

Il convient aujourd'hui de pérenniser et de renforcer ces échanges.

Persuadés que la coopération des territoires peut générer des solutions innovantes et adaptées en prise directe avec les préoccupations de nos contemporains, nous proposons, dans le cadre de cette charte, que nos partenaires institutionnels, l'Etat, la Région Pays de la Loire et le Département de la Loire-Atlantique participent avec nous à la cohérence des politiques publiques qui y seront engagées.

Ainsi, cette charte s'inscrira dans la programmation européenne 2021-2027 qui s'ouvre, ainsi que dans le cadre des politiques contractuelles prévues sur la même période : le Contrat de Plan Etat-Région (CPER) et le Contrat de Réussite et de Transition Ecologique (CRTE). C'est pourquoi notre dialogue doit se caler sur le même calendrier que ces grandes échéances nationales et européennes.

Dans un premier temps, cette charte se positionne en priorité sur les thématiques suivantes :

- La préservation de la biodiversité et de l'environnement
- La mobilité
- Le tourisme et patrimoine
- Le développement économique
- L'habitat et le logement
- L'eau

- Les déchets et biodéchets
- La gestion des risques
- La stratégie numérique
- La mutualisation d'outil d'ingénierie

Pour chacune de ces grandes thématiques, sont présentés les principaux enjeux, les collaborations déjà existantes le cas échéant, puis sont proposés des objectifs de partenariat et des pistes d'action concrètes, synthétisées et agrégées dans des tableaux de suivi.

Cette charte de partenariat définit un nouvel espace de travail et de coopération entre Saint-Nazaire Agglo – La CARENE et CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo.

Le 23 septembre 2025

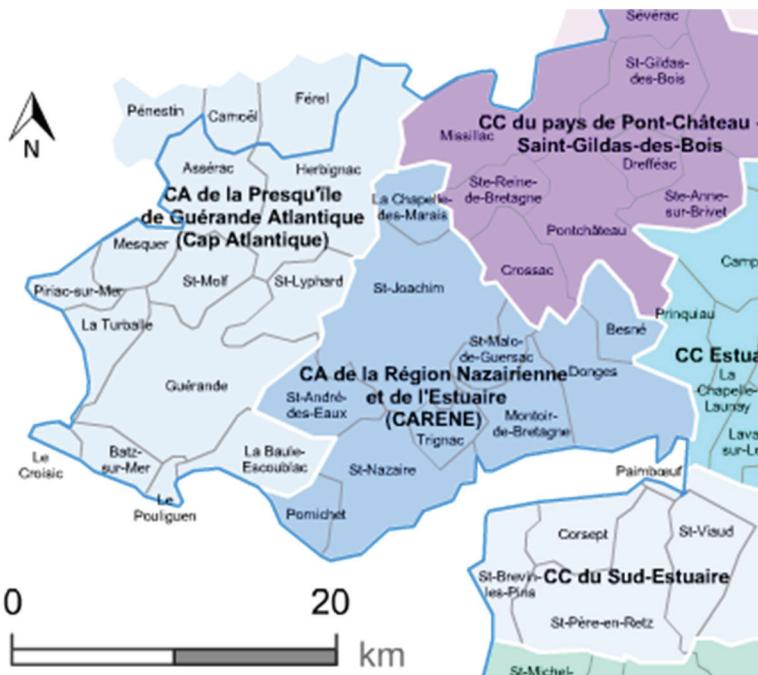
Pour CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

Nicolas Criaud  
Président

Pour Saint-Nazaire Agglo – La CARENE

David Samzun  
Président

## Présentation des territoires



### Le territoire de Saint-Nazaire Agglo – La CARENE

Saint-Nazaire Agglo – La CARENE regroupe 10 communes urbaines, péri-urbaines, rurales.

Connectée à plusieurs grandes villes par les voies de chemin de fer (TGV et TER), l'agglomération est très attractive et présente un des plus grands taux de croissance démographique au niveau national.

En lien avec cette dynamique, la croissance de l'emploi y est importante, portée par une économie présentielle forte, notamment dans le domaine de l'industrie (chantier naval, raffinerie, entreprises diverses, ...).

**129 527 habitants au 1er janvier 2021**

**318 km<sup>2</sup>**

**10 communes**

**8 024 Etablissements (activités marchandes hors agriculture)**

**64 056 emplois au lieu de travail**

**80 % de résidences principales**

**15 600 ha de zones humides**

### Le territoire de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo regroupe 15 communes sur 2 départements (Loire-Atlantique et Morbihan) et 2 Région (Pays de la Loire et Bretagne).

Territoire riche et diversifié, défini par l'océan Atlantique, la Vilaine et le Parc Naturel Régional de Brière, l'agglomération abrite à l'année 75 000 habitants, et accueille autour de 360 000 personnes en saison estivale.

La saisonnalité de sa population est une spécificité dont il faut tenir compte dans les modalités de développement économique du territoire, la structuration de son offre d'emploi et la capacité à accueillir sa population active.

**76 565 habitants au 1er janvier 2021**

**395 km<sup>2</sup>**

**15 communes (sur 2 départements – 2 régions)**

**7 700 Etablissements (activités marchandes hors agriculture)**

**24 070 emplois au lieu de travail**

**48 % de résidences principales**

**2 600 ha de marais salants**

## Thématiques de coopération

### 1. Biodiversité et environnement

#### Principaux enjeux

De la Loire à la Vilaine, nos territoires se caractérisent par une mosaïque de milieux naturels d'une grande diversité. Nous partageons les sites Natura 2000 (Directive Oiseaux), des zones humides d'importance internationale (sites Ramsar) des Réserves naturelles régionales ainsi que des bassins versants (Brière-Brivet et Littoral).

Nos territoires appartiennent au Parc Naturel Régional de Brière et nous partageons les enjeux du projet de territoire traduit dans la charte du parc. De ce fait nous soutenons la démarche de labellisation « biosphère » du PNRB et seront chacun engagés aux côtés du PNRB et de tous les acteurs impliqués pour élaborer la future charte de Parc.

La préservation de ces espaces constitue donc un thème majeur et partagé entre nos structures. Sanctuaires de biodiversité, elles doivent également pouvoir accueillir des projets en relation avec la vocation de ces écosystèmes afin de permettre aux habitants de mieux comprendre et s'approprier ce bien commun : chemins vélo ou randonnée, productions agricoles locales et pastoralisme avec vente en circuits courts, agriculture urbaine, lieux de découverte et de pédagogie, usages historiques des marais, patrimoine et culture...

La Trame Verte et Bleue s'inscrit ainsi dans les documents de planification, dont le SCoT, dans l'objectif de préserver valoriser et de remettre en bon état les réservoirs et continuités écologiques qui permettent le déplacement des espèces.

Les espaces agros-naturels constituent également un élément essentiel de la séquestration carbone, sols et forêts jouent donc à ce titre un rôle fondamental dans le cycle du carbone et dans l'équilibre des concentrations atmosphériques. L'agroforesterie et l'agroécologie constituent aussi un levier mobilisable pour la biodiversité. Plus spécifiquement sur les marais de Brière l'enjeux de séquestration du CO2 dans les couches tourbeuses constitue un défi majeur et un objet de recherche et de connaissance que la CARENE soutien fortement.

Les deux EPCI sont membres du SBVB, un comité technique réunit régulièrement tous les partenaires. Saint-Nazaire Agglo est cosignataire et l'un des maîtres du programme Eau et Milieux aquatiques dont CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo est l'animateur, et les deux EPCI travaillent ensemble sur les problématiques de qualité des eaux autour de la baie de Baule Le Pouliguen. La gouvernance globale et thématique existe. Une collaboration étroite sera naturellement mise en œuvre pour élaborer le futur Contrat Territorial Eau entre le SBV, les EPCI porteurs de GEMAPI et l'agence de l'Eau Loire Bretagne.

#### Idées clés

- La Trame verte et bleue est une richesse qui assure le lien géographique entre nos collectivités. Il est nécessaire d'assurer un suivi commun et cohérent des espaces naturels et de leur continuum.
- Afin de dégager plus de cohérence d'actions, notamment sur le plan environnemental, une gouvernance interterritoriale réunissant les principaux acteurs locaux doit perdurer afin d'assurer la continuité des actions de protection de la biodiversité et de la ressource eau :

participations croisées Agglo/SNA à l'élaboration des Stratégies biodiversité de chaque territoire.

Thèmes	Court Terme	Moyen Terme
Gouvernance	Echanges autour des atlas de la biodiversité communale Participation commune à la gouvernance du Parc Naturel Régional de Brière et à l'élaboration d'une nouvelle charte de Parc.	SBVB Programme commun eau et milieux aquatiques – participation active à l'élaboration du prochain CT eau du SBVB.
Actions	Plan de gestion des marais Stratégie CO2 – Marais tourbeux  Stratégie biodiversité dont Projet Alimentaire Territorial	Qualité des eaux de baignade (échange de données)
Financements	PIC 4 Carene – moyens € planifiés à horizon 2028	

## 2. Mobilité

### Principaux enjeux

En matière de mobilité, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo est en cours de définition d'une stratégie globale sur la mobilité dont l'objectif est de proposer une palette de services renforcés adaptée au besoin des habitants en fonction de leur âge, activités ou du motif de déplacement (scolaire, travail, loisir). Afin de remplir les objectifs inscrits dans le PCAET, le territoire est particulièrement actif sur le déploiement des modes doux ou alternatif à l'autosolisme : mise en place d'un schéma vélo, lancement d'une étude sur une plate-forme de covoiturage, restructuration de l'offre de mobilité collective, etc.

De son côté, Saint-Nazaire Agglo et la Stran ont lancé Ycéo, une nouvelle marque de mobilité pour leur territoire en janvier 2024. Conçue pour rendre l'offre de déplacement plus claire et accessible, Ycéo est désormais la porte d'entrée unique pour tous les services de mobilité sur les 10 communes de l'agglomération nazairienne, notamment concernant les deux grands modes de déplacement : le bus et le vélo, complétés par le stationnement voiture.

Les deux collectivités disposent déjà d'une harmonisation tarifaire sur le réseau régulier, et travaillent régulièrement en collaboration sur l'offre actuelle desservant les 2 territoires et toutes les modalités techniques associées permettant de rendre les déplacements lisibles pour les habitants.

### Idées clés

- L'évolution de la mobilité sur les deux bassins de vie doit permettre la valorisation de l'existant et le développement partagé de nouvelles offres pouvant répondre aux besoins des usagers (facilité d'accès et de compréhension, politiques tarifaires unifiées, etc.).

Thèmes	Court Terme	Moyen Terme
Actions	Offre VélYcéo étendue  Valorisation des lignes existantes (Ligne 13), augmentation des fréquences et étude de développement d'offre	Développement de nouvelles lignes  Partenariats sur pistes cyclables en direction du CD 44 (Saint-André – Guérande Herbignac – La Chapelle)  GRP Tour de Brière Lignes de covoiturage
Financements	Partage de financements (développement des existants)	Intégration tarifaire avec TER Région et RER métropolitain

### **3. Tourisme et patrimoine**

#### **Principaux enjeux**

Le renforcement de la valeur ajoutée touristique représente un enjeu stratégique majeur pour l'ensemble du territoire. Cela implique la nécessité de dépasser les frontières administratives afin d'identifier, de valoriser et de commercialiser des destinations touristiques lisibles et attractives, mettant en avant les sites naturels, culturels et historiques remarquables. Il s'agit ainsi d'incarner des destinations touristiques innovantes et différenciantes à l'échelle nationale, en jouant sur les complémentarités d'offres entre les territoires de Saint-Nazaire Agglomération et de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo.

Ces initiatives doivent être conçues autour de thématiques et de stratégies répondant aux attentes d'une clientèle de plus en plus diversifiée, sollicitée et exigeante.

La richesse du patrimoine, naturel, et bâti, de notre territoire commun mais aussi son dynamisme économique et industriel sont des atouts sur lesquels le développement d'une offre touristique nouvelle doit se baser. La promotion touristique partagée, homogène et raisonnée du Parc naturel régional de Brière est un enjeu commun qui doit se faire en interaction avec le PNR.

La réappropriation de sites, l'intégration de parcours culturels et patrimoniaux et le développement du tourisme d'affaire, les itinérances douces, ainsi que la conquête de clientèles étrangères sont autant d'axes de travail à investir.

Notre espace commun étant riche de trois SPL dédiées au Tourisme, permettant de mettre en avant toute les richesses et les complémentarités de notre territoire commun, les actions ont vocation à être coordonnées et déployées à l'échelle de ces trois acteurs.

#### **Idées clés**

- Les deux SPL d'agglomération, ainsi que la SPL de Pornichet, continuent leur développement d'une stratégie basée sur le tourisme durable, en mettant en avant l'innovation au bénéfice des visiteurs.
- Afin de renforcer les synergies entre territoires, des partenariats communs aux 3 SPL pourraient s'envisager en termes :
  - o de promotion : documents de renvoi vers les destinations présentes sur l'ensemble du territoire, coproduction de contenus marketing notamment sur le numérique ; renvoi sur les sites internet et réseaux sociaux respectifs, co-accueil de journalistes et influenceurs, actions de promotion mutualisées en particulier sur le hors-saison et auprès des clientèles étrangères (salons, stands, campagnes...) ;
  - o d'accueil de groupes en lien avec le tourisme d'affaire et professionnel accueilli sur les deux territoires ou proposées par les 3 SPL (colloques, salons, séminaires) ;
  - o de travail de recherche et développement sur les offres proposées et notamment sur l'accès de sites touristiques « à la demande » ;
- Les deux territoires disposent de collections « Musée de France » requérant l'amélioration des conditions de conservation et de valorisation, le Parc Naturel Régional de Brière étant également concerné. A ce titre, une réflexion commune entre les collectivités concernées pourrait être engagée à ce sujet.

<b>Thèmes</b>	<b>Court Terme</b>	<b>Moyen Terme</b>
Gouvernance	Mise en place des récurrences d'échanges entre élus et techniciens à l'échelle des 3 SPL présentes sur le territoire	Réflexion sur les partenariats avec les territoires voisins
Actions	<p>Valorisation de l'offre d'itinérance douce (rando, vélo) dans la continuité de la carte randonnée à pied et à vélo réalisée en 2025</p> <p>Valorisation partagée de la Brière, en lien avec le Parc Naturel Régional</p>	

## 4. Développement économique

### Principaux enjeux

Si Saint-Nazaire Agglo dispose d'un bassin d'emploi particulièrement attractif lui permettant d'être la locomotive industrielle de l'économie de notre bassin de vie, les deux territoires développent des outils d'accompagnement auprès d'entreprises similaires. En effet, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo dispose aussi d'une dynamique de développement et bénéficie d'atouts qui lui permettent de participer au développement économique départemental et de s'inscrire en complémentarité de l'économie industrielle nazairienne. De même l'économie de services aux entreprises comme à la population s'est fortement développée à Saint-Nazaire Agglomération ces dernières années.

Afin de garantir un développement économique équilibré, il est crucial d'avoir une connaissance mutuelle des offres foncières et immobilières ainsi que de la position des collectivités par rapport aux types d'activités qu'elles accueillent. Cela peut impliquer des échanges entre les services concernant la promotion de ces offres (en orientant les demandes d'implantation vers les territoires en fonction de leurs spécificités et de leurs capacités d'accueil) et le développement de partenariats entre les incubateurs d'entreprises. Un travail en commun peut s'initier pour développer des offres foncières et immobilières innovantes permettant d'optimiser le foncier économique et accompagner l'émergence du bail à construction à vocation économique pour les rares extension de parcs d'activités.

L'intégration des start-ups du territoire dans l'écosystème French Tech doit accélérer leur croissance et renforcer leur visibilité à l'échelle internationale en s'appuyant sur les outils d'accélération (Maison de l'Entreprise, Azimut, Audacity Awards) mis en place conjointement. Associer les principaux partenaires publics et privés compétents en matière de développement économique et d'immobilier d'entreprise sur l'aire d'attractivité permettra de surmonter les défis posés par la rareté croissante du foncier économique.

Enfin, il sera pertinent de croiser les approches en matière d'emploi et d'insertion professionnelle pour mobiliser les entreprises du bassin et répondre à leurs besoins de recrutement. Le salon de l'orientation et des métiers « Trajectoire » est un bon exemple d'action commune au service des jeunes comme des salariés.

### Idées clés

- Travailler les complémentarités en matière de foncier et d'immobilier d'entreprises (parcs d'activités économiques, hôtels d'entreprises...) ;
- Identifier plus finement les complémentarités des deux territoires en matière d'accueil d'entreprises (filière, taille des entreprises, nature des productions et des services, sous-traitance, ressources humaines disponibles...).

Thèmes	Court Terme	Moyen Terme
Gouvernance	Gouvernance partagée de la Maison de l'Entreprise et travail partenarial sur les évènements à destination des créateurs d'entreprise à l'échelle du bassin d'emploi.	<p>Partage des Schémas d'accueil des entreprises à l'échelle des deux EPCI</p> <p>Articuler la réflexion de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo sur la création à La Baule d'une ZAE en proximité de la ZAE de Brais (Saint-Nazaire) dans une logique de complémentarité à l'échelle du bassin d'emploi et de cohérence en matière d'aménagement et de commercialisation. Cette articulation sera menée en concertation avec les communes concernées (Saint-Nazaire, La Baule, Pornichet, Saint-André-des-Eaux).</p> <p>Mobilisation possible de l'ingénierie SONADEV sur des sujets communs (management de parc, mobilisation des friches, villages d'entreprises...)</p>
Actions	<p>Salon de l'orientation et des métiers Trajectoire</p> <p>Audacity Awards</p> <p>Incubateur « Azimut » avec Atlanpole</p> <p>French Tech Saint-Nazaire La Baule Pornic</p>	Réflexion sur le renouvellement urbain et la diversification des zones commerciales

## 5. Habitat et logement

### Principaux enjeux

Nous devons relever le défi majeur de garantir un accès équitable au logement, tout en contribuant au développement durable et à la qualité de vie de nos habitants. Cela nécessite une approche intégrée et partenariale, mobilisant l'ensemble des acteurs locaux autour d'objectifs communs de solidarité, de cohésion sociale et de préservation de l'environnement.

Une politique concertée de l'habitat comprend, en complément d'un volet de production de logements neufs qui sont prioritairement fléchés pour les actifs et les jeunes avec une part significative de logement social, un volet sur la lutte contre la précarité énergétique et la rénovation des logements anciens pour améliorer leur performance énergétique(actions de sensibilisation, incitations financières et partenariats avec les acteurs du secteur du bâtiment et de l'énergie)et pour faciliter leur adaptation aux handicap, vieillissement) mais aussi sur les services et infrastructures de proximité répondant aux besoins spécifiques de ces populations. L'accueil des nouveaux arrivants actifs constitue un enjeu majeur pour l'attractivité et le dynamisme économique des territoires, nécessitant une offre de logement adaptée, accessible et répartie de manière équilibrée afin de favoriser leur intégration durable.

Enfin, la politique Habitat est étroitement liée à la politique d'aménagement du territoire et à la préservation de l'environnement. Nous devons veiller à promouvoir un développement urbain équilibré, respectueux des ressources naturelles et des écosystèmes, tout en favorisant la mixité sociale et fonctionnelle des quartiers.

### Idées clés

- Ancrer les populations actives sur le territoire en développant l'offre de logements pérennes et accessibles, notamment pour les nouveaux arrivants.
- Accompagner la production de logements sociaux.

Thèmes	Court Terme	Moyen Terme
Gouvernance	Gens du Voyage : mutualisation du contrat de gestion avec mise en place d'une médiation	Echanges sur les bonnes pratiques / RETEX pour l'atteinte des objectifs de construction de résidences principales
Actions	Renforcement des liens avec les bailleurs sociaux pour développer une offre de logements sociaux adaptés au territoire  Mutualisation de l'instruction des aides Chaume (déjà effectif)	Mutualisation de l'instruction des Aides à la pierre - en réflexion pour le mandat suivant  Etude des potentialités de la construction hors-site « Trignac Puissance 4 » sur les fonciers des deux EPCI

## 6. Eau

### Principaux enjeux

La gestion de la ressource en eau est un enjeu crucial tant sur le plan environnemental que socio-économique. Pour assurer une utilisation durable de cette ressource vitale, il est impératif de mettre en place des politiques de gestion intégrée de l'eau, impliquant la participation active de toutes les parties prenantes.

Cela comprend la mise en œuvre de mesures visant à réduire la pollution et à protéger les sources d'eau douce, la promotion de pratiques agricoles et industrielles plus durables pour minimiser les prélèvements excessifs, ainsi que le développement de technologies innovantes pour le traitement et la réutilisation des eaux usées. De plus, il est essentiel de prendre en compte les effets du changement climatique sur la disponibilité et la distribution de l'eau, en anticipant et en s'adaptant aux variations hydrologiques potentielles.

Enfin, la sensibilisation du public aux enjeux liés à la gestion de l'eau et à l'adoption de comportements éco-responsables est essentielle pour garantir une utilisation équitable et durable de cette ressource précieuse.

### Idées clés

- Afin de sécuriser l'alimentation en eau potable des populations des deux territoires, une convention technique et financière d'interconnexion des réseaux entre les deux agglomérations peut être confortée. Cette démarche de convention de sécurisation de l'alimentation en eau potable devra s'intégrer dans une démarche de sécurisation sur un territoire plus large à travers la traduction des conclusions de l'étude pilotée par le Département (Nantes /Atlantique Eau/ CARENE/CAP)
- Préserver la logique de baie/littoral en poursuivant le travail partenarial dans le programme Eau et Milieux Aquatiques incluant la partie littorale de Saint-Nazaire Agglo, l'un des 8 maîtres d'ouvrage de ce programme (pour des actions qualité des eaux et milieux aquatiques)
- Fédérer des actions « qualité des eaux (baignade, conchyliculture, pêche à pied, cours d'eau) », « milieux aquatiques », « adaptation au changement climatique », « sensibilisation »
- Réflexion commune et travail conjoint sur la sobriété de la consommation d'eau potable
- Permettre d'obtenir des financements via les contrats de territoire Eau avec l'Agence de l'eau et la Région des Pays de la Loire et poursuivre la définition d'une feuille de route commune permettant à chaque EPCI de solliciter les subventions adhoc).

<b>Thèmes</b>	<b>Court Terme</b>	<b>Moyen Terme</b>
Gouvernance	Délibération de partenariat pour le programme eau et milieux aquatiques 2018-2024	Convention sur l'assainissement et les eaux usées  Définition d'une nouvelle feuille de route 2025-2030 (Eau et milieux aquatiques)
Actions	Sécurisation de la ressource en eau : achats réciproques  Finalisation des travaux milieux aquatiques  Bilan des actions déjà menées et leur évaluation	
Financements	Agence de l'Eau et Région des Pays de la Loire pour les actions milieux aquatiques littoraux votées 2023-2024 (via les contrats financiers littoraux piloté par CapAtlantique)  Autonomie des collectivités selon les dispositifs les plus intéressants	

## 7. Déchets et biodéchets

### Principaux enjeux

Saint-Nazaire Agglo et CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo se sont engagées dans une démarche de valorisation de la matière organique permettant de répondre aux enjeux de préservation des sols et d'accompagnement à la transition agroécologique.

Ces politiques tendant vers le « zéro déchet » incitent à rapprocher les orientations des deux territoires en lien aussi avec les politiques d'agriculture péri urbaine et de circuits courts. Il convient d'engager et de poursuivre des coopérations avec le monde agricole pour la récupération des déchets verts et la valorisation des composts et autres matières organiques et de déterminer de nouveaux exutoires locaux. L'utilisation des composts contribue, outre ses fonctions d'amendement des sols, à la captation du carbone.

Le partage d'une vision et d'une politique sur la ressource que constitue la matière organique permettrait de développer un accélérateur des transitions déjà en cours.

Les deux collectivités s'assurent un soutien de la continuité de service par l'utilisation possible de la station de transfert des déchets en cas de défaillance.

Un travail partenarial a été mené pour l'accès aux usagers du site de déchetterie le plus proche (accès des Marais Chapelains à la déchèterie de Kéraline à Herbignac, et accès des Baulois à la déchèterie de Pornichet par exemple). Ce partenariat fait l'objet d'une convention signée début 2025.

### Idées clés

- Compte tenu du rapprochement des visions stratégiques portées par les deux territoires, des partenariats pourraient s'envisager en termes :
  - de coopération et d'échanges de bonnes pratiques sur la mise en œuvre des services et infrastructures nécessaires ;
  - de partage et d'échange sur les modalités de gestion des déchets assimilés dans l'objectif d'une réflexion sur une logique de vision partagée et de lisibilité pour les usagers (acceptation, tarification...) ;
  - de portage de programmes d'actions communs autour de la préservation de nos ressources (prévention, gaspillage, sols, eau...).
  - de traitement des déchets inertes (stockage / réutilisation)

Thèmes	Court Terme	Moyen Terme
Actions	Soutien pour la continuité de service en cas de besoin (station de transfert...)	Vision partagée des équipements et plateforme de collecte et de valorisation des déchets

## 8. Gestion des risques

### Principaux enjeux

La gestion des risques est un processus continu et multidimensionnel qui vise à acquérir de la connaissance, à anticiper, à prévenir et à gérer les menaces potentielles afin de protéger et sécuriser les personnes et les biens, et organiser la résilience de nos collectivités.

Elle nécessite une approche collective pour mobiliser efficacement les ressources et les compétences nécessaires pour faire face aux risques et pour garantir une réponse coordonnée en cas d'incident.

La gestion du trait de côte représente un défi complexe. Nous devons concilier la protection des infrastructures et des populations avec la préservation des écosystèmes naturels. Une approche intégrée et adaptative est essentielle pour faire face à ces enjeux et assurer la durabilité des zones côtières dans un contexte de changement climatique.

En juillet 2021, la CARENE et Cap Atlantique s'engageait dans une démarche commune d'élaboration d'une Stratégie Locale de Gestion Intégrée du Trait de Côte (SLGIC), cohérente sur l'ensemble des 115 km de littoral au sein à la fois de Cap Atlantique et de la CARENE. Après 4 quatre années de travail de synthèse des connaissances locales nous disposons d'une connaissance et d'une culture commune du risque. Le défi consiste maintenant à tenter de mettre en place des dispositifs opérationnels, règlementaires et prospectifs cohérents – homogènes sur le périmètre du territoire de risque. Ce défi ne saurait être porté par les seuls territoires indépendamment d'un cadre juridique et financier National. Nous convenons d'œuvrer ensemble pour travailler avec les instances et l'Etat à la mise en place des règles et programmes d'action et de financements indispensables au soutien des territoires.

### Idées clés

- Gestion mutualisée des risques
- Mise en place de stratégies techniques réglementaire et financières cohérentes de réponse aux risques
- 

Thèmes	Court Terme	Moyen Terme
Gouvernance	Stratégie commune de gestion du trait de côte – maintien d'un COPIL conjoint  Approbation de la stratégie locale concertée de gestion du risque d'inondations	Mobilisation pour qu'un cadre juridique et financier opérationnel et équilibré soit élaboré par l'Etat en soutien aux territoires.
Actions	Intégration de la SLGCT au SCoT CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo et traduction dans les documents d'urbanisme locaux.	Mutualisation de la gestion des PICS

	Mutualisation de l'animation et de l'ingénierie de pilotage pour les 3 prochaines années	
Financements	Co-financement poste de chargé de mission SLGCT avec le soutien du Fond Vert.	

## 9. La stratégie numérique

### Principaux enjeux

Dans le contexte actuel, l'adoption d'une stratégie numérique est devenue essentielle pour les collectivités territoriales. Elle permet d'exploiter pleinement les opportunités offertes par le numérique, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives pour la croissance, l'innovation et la compétitivité du territoire.

De plus, elle favorise une meilleure connectivité avec les habitants, partenaires et touristes en proposant des canaux de communication plus directs et interactifs. Cela se traduit non seulement par une amélioration de l'expérience de l'usager, mais aussi par un renforcement de leur fidélité et de leur engagement. De même, une solide présence numérique peut contribuer à élargir la portée géographique du message porté par nos collectivités, lui permettant d'accéder à de nouveaux marchés et de s'adapter aux évolutions des préférences et des attentes des usagers.

Une stratégie numérique bien articulée peut par ailleurs accroître l'efficacité opérationnelle en automatisant les processus, en optimisant les flux de travail et en facilitant la collecte et l'analyse de données pertinentes. Cela permet à nos organisations de prendre des décisions plus éclairées et plus rapides.

### Idées clés

- Une meilleure relation usagers.
- Un message/une information plus clairs et plus accessibles.

Thèmes	Court Terme	Moyen Terme
Actions	Portail OpenData commun, harmonisation des jeux de données  Echange de pratiques sur le SIG, la cybersécurité, ...	Etudes sur l'IA mutualisées  Systématisation de la consultation sur les nouveaux projets  Echanges sur les sujets du numérique responsable, de l'aménagement numérique (réseaux d'objets connectés)

## 10. La mutualisation des outils d'ingénierie

### Principaux enjeux

La mutualisation des outils d'ingénierie est devenue une pratique de plus en plus courante dans pour de nombreuses collectivités. Cette approche permet de maximiser l'efficacité, de réduire les coûts et d'accélérer le développement de projets en donnant accès à une gamme plus étendue de compétences spécialisées et répondre ainsi de manière plus flexible et efficace aux défis complexes de conception, de développement et de mise en œuvre.

De plus, la mutualisation des outils d'ingénierie permet de rationaliser les processus, en évitant la duplication des efforts et en favorisant une meilleure coordination entre les équipes de travail. Cela peut conduire à des gains d'efficacité significatifs et à une réduction des délais de développement. Cela favorise la collaboration et l'échange de connaissances entre les différentes parties prenantes, ce qui peut stimuler l'innovation et la créativité. En partageant des ressources communes, les collectivités peuvent également réduire les coûts liés à l'acquisition et à la maintenance des outils d'ingénierie, ce qui peut représenter une économie importante à long terme.

### Idées clés

- Optimiser la gestion des parcs d'activités économiques existants (Zone de Brais).
- Analyser les opportunités de mandater SONADEV pour des projets d'aménagement communautaire.

Thèmes	Court Terme	Moyen Terme
Gouvernance	ADDRN	SONADEV



**CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo**  
3, avenue des Noëllés,  
44503 La Baule-Escoublac cedex  
[cap-atlantique.fr](http://cap-atlantique.fr)



**Saint-Nazaire Agglo La CARENE**  
4, avenue Commandant l'Herminier,  
44605 Saint-Nazaire cedex  
[saintnazaireagglo.fr](http://saintnazaireagglo.fr)

**/Saint-  
nazaire  
agglo**